

AUTOMNE 2020

# CRISSEY INFOS



## NOS ENFANTS

p 3

Présentation de la nouvelle directrice de l'Ecole Maternelle

## VIE ÉCONOMIQUE

p 5

Just'Ine Conduite, votre nouvelle auto école

## ECO-VILLAGE

p 10

Portrait des mains vertes A.Begonin, N.Dorion et M.C Oudot

[www.crissey.fr](http://www.crissey.fr)



# Édito DU MAIRE

Chères crissotines, chers crissotins,

La démocratie locale est au coeur de notre action, les différents groupes de travail, chers à notre équipe municipale, se sont mis en place malgré un contexte encore compliqué et une crise sanitaire qui s'est installée durablement. La participation des habitants aux différents projets qui dessinent le "Crissey de demain" fait désormais partie de l'ADN de notre organisation communale et nous ouvre la voie pour écrire une nouvelle page. Les liens humains et l'optimisme restent prégnants (vous en découvrirez des portraits au travers de ces pages); la dynamique de notre vie locale tient, cimentée par les associations, le CCAS, les agents, les élus et VOUS chers habitants. De même, les interactions qui nous unissent depuis le confinement restent fortes et nous avons souhaité mettre vos créations en valeur en première page de couverture, et tout au long de cette édition. Nous continuerons à partager ces richesses.

La vie économique continue malgré tout avec l'ouverture d'une auto-école, l'arrivée d'un primeur sur notre marché hebdomadaire. La Maison de Santé pluridisciplinaire a accueilli récemment deux kinésithérapeutes et un médecin généraliste supplémentaire. Nous avons, depuis l'été, pourvu Crissey d'une application mobile citoyenne, CityAll, que vous pouvez télécharger gratuitement afin de vous tenir informés de la vie de la commune.

La préservation de notre patrimoine et de notre environnement est plus que jamais essentielle; des citoyens se mobilisent à nos côtés, véritables ambassadeurs de la nature; et notre volonté de faire de Crissey un éco-village se manifeste au quotidien par l'embellissement de la commune et les messages de sensibilisation à la propreté. Vous l'avez compris, la citoyenneté doit s'exprimer et elle ne se vit qu'avec l'adhésion de TOUS et le partage de nos valeurs constructives, solidaires et positives.

Belle lecture et portez-vous bien !

Eric MERMET  
Maire



## Sommaire

### Nos enfants

Noémie Roucher-Sarrazin, nouvelle directrice de l'école maternelle

### Crissey a des talents

Une crissotine médaillée d'or au concours régionale des World Skills

### Patrimoine

La buvette du Chemin des Courses

### Vie économique et touristique

Nouvelle auto école Just'Ine Conduite  
Le marché s'agrandit

### Projets et travaux

Lotissement du Coteau

3

### Eco-VILLAGE

Crissey, une commune "O Phyto"  
Portrait des mains vertes  
A. Begonin, N. Dorion et M.C Oudot

3

### Vie locale et associative

Présentation du nouveau CCAS

4

### Vie municipale

Focus sur le groupe "Crissotins solidaires"  
Focus sur le pôle Finances/Ressources humaines de la mairie de Crissey

5

### Crissey dans le Grand Chalons

Travaux de réhabilitation de de la station d'épuration de SaôneOr

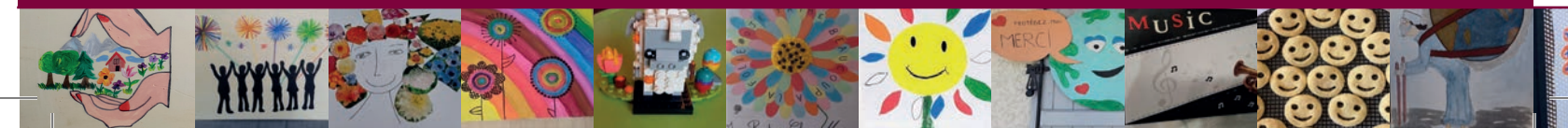
6

7

8

10

11





# Patrimoine

## La buvette du Chemin des Courses



**Qui n'a pas vu, à l'occasion d'un footing ou d'une simple promenade, ce petit kiosque en contrebas du chemin des courses ? Qui ne s'est jamais posé la question « Pourquoi donner ce nom à cette rue ? ». Parfois la réponse est évidente, puisqu'un lavoir existe au bout de la rue du Lavoir.**



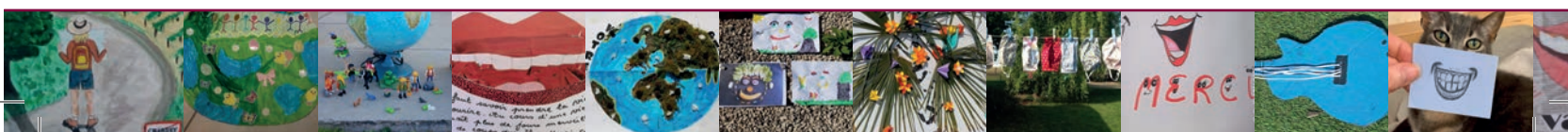
Et puis l'absence de réponse évidente, le quotidien chasse ce moment fugace. Et, un jour, vous êtes chargé de vous intéresser à la question. C'est alors que, de rencontre passionnante en rencontre passionnée, vous découvrez l'histoire inscrite dans la terre où vous foulez vos pas.

Devant ce petit kiosque de béton, face à une vallée de la Saône, éclairée des couleurs rougeoyantes du crépuscule, s'est dessinée l'histoire de ce lieu. Face à nous, une foule d'hommes en redingote, couverts de canotiers, de femmes aux robes longues, aux larges chapeaux richement ornés, s'affairent à parier sur les meilleurs cavaliers et à scruter les courses de chevaux. Nous sommes fin du XIXème, et le champ de courses de Chalon-sur-Saône voyait le jour. Ces traditionnelles compétitions hippiques perdurent jusqu'en 1936. La rue du « Chemin des Courses » prit donc tout son sens. Mais à quoi pouvait bien servir ce kiosque ? Aucune

certitude sur les raisons exactes de son existence, mais les pronostics (logique pour des courses de chevaux, me direz-vous ?) se portent sur le guichet pour enregistrer les paris, ou encore la buvette. À chacun sa préférence, mais quoi qu'il en soit, ce kiosque d'au moins un siècle, est maintenant alors nommé la « buvette du Chemin des Courses ».

Et après 1936, me direz-vous ? Toujours face au crépuscule, les pétarades d'un biplan retentissent au-dessus de l'horizon. Face à nous, et sur la droite jusqu'à l'actuel Centre Nautique Chalonnais, s'étendait le terrain d'aviation du Chalonnais. La buvette avait-elle encore cette fonction ? Nul ne le sait. Mais la construction du canal en 1959, obligea l'aviation à s'installer à Champforgeuil.

La nuit tombée sur ce petit coin de tranquillité, avec vue imprenable, une pensée s'adresse à ces femmes et ces hommes passionnés, qui œuvrent pour que ce petit trésor du patrimoine renaisse, et nous raconte son histoire au détour d'une balade. Nettoyée, entretenue et mise en valeur par l'association Crissiacum, la buvette du Chemin des Courses offre une vue imprenable sur le coucher de soleil au-dessus d'une vallée de la Saône paisible.



# Vie économique

## Nouvelle auto école, Just'Ine Conduite

Alors que la Mairie a revêtu pour un petit mois sa tunique rose dans le cadre d'Octobre Rose, l'ancienne boulangerie de Crissey accueille depuis fin septembre un nouveau commerce à la belle façade rose et grise. Ne vous y trompez pas, ce n'est pas une décoration éphémère par rapport aux différentes manifestations pour la lutte contre le cancer du sein mais bel et bien, Just'Ine Conduite, une nouvelle auto-école qui vient de s'implanter sur la commune et qui arbore fièrement ses nouvelles couleurs.

Justine Borne, enfant du pays crissotin, vous attend au 55 Rue Principale pour vous proposer leçons de code et apprentissage de la conduite. Monitrice d'auto-école depuis 2017, notre jeune cheffe d'entreprise a décidé de prendre son envol et de tenter l'aventure et on ne peut que s'en féliciter.

Malgré des procédures quelques fois longues et ralenties par la pandémie que nous connaissons, Justine n'a pas baissé les bras et a pu compter sur le soutien de ses proches et de la municipalité pour mener à bien son projet. Même si l'agrément, sésame incontournable pour officialiser l'ouverture, s'est fait désirer, tout est rentré dans l'ordre courant septembre. Après quelques mois de travaux de peinture, électricité, isolation pour ne citer que les principaux, tout est opérationnel.

Lorsque vous rentrez chez Just'Ine Conduite, attention à la priorité à droite, un simulateur de conduite vous attend. Pour rejoindre la salle de cours, suivez les panneaux directionnels mais attention au panneau "sens interdit", le coin cuisine est « privé » ! Laissez vous capter par la jolie fresque qui recouvre l'un des murs de l'agence tout en gardant la position 10h10 sur la banque de l'accueil.

En bref, tout est prévu pour vous accueillir dans les meilleures conditions et faire un sans-faute au code. C'est un début sans faux départ et si la conjoncture le permet, Justine Borne, comme elle le confiait dans la presse locale, a un projet d'embauche d'une monitrice ou d'un moniteur axé sur les 2 roues (motos).



**Vous souhaitez des renseignements ou connaître les horaires d'ouverture, rendez-vous sur la page Facebook de l'auto-école «Just'Ine Conduite», par téléphone au 03.85.49.45.62 ou directement en agence.**

## Le marché s'agrandit !



Vous l'aurez remarqué, depuis quelques semaines maintenant, notre marché du jeudi soir s'est enrichi d'un nouvel exposant vous proposant un large choix de fruits et légumes de saison agrémenté d'œufs frais.

Nathalie Détroit, notre nouvelle commerçante qui habite Allériot, s'est lancée dans l'aventure du commerce de fruits et légumes en 2018 à la suite d'une reconversion professionnelle.

Son crédo est simple : « Je souhaite proposer des fruits et légumes de SAISON en privilégiant les circuits courts ! » En d'autres termes, ne cherchez pas sur son étal ou ne demandez pas à Nathalie des fraises au mois d'Octobre. Vous n'en trouverez pas ! Les produits proposés sont issus de l'Agriculture raisonnée, voire même Bio.

Les fournisseurs sont situés à Saint-Marcel, Ouroux, Branges pour citer les principaux. Si vous cherchez des pommes de terre, pas d'inquiétude également, elles proviennent de producteurs situés en Bourgogne Franche-Comté (Dpts 21 et 39). Les arbres fruitiers sont plus rares sur notre territoire et donc les fruits proviennent de la Drôme, région très réputée pour la qualité de ses produits.

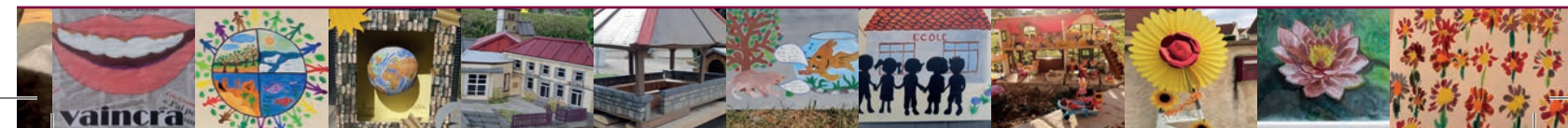
Nathalie ne traite pas avec des grossistes. Nathalie privilégie les échanges avec les producteurs locaux en direct pour limiter le nombre d'intermédiaires. L'objectif clairement affiché par notre commerçante est de s'adapter au « porte-monnaie de la ménagère ». Cette politique commerciale se traduit par une clientèle stable et régulière. De plus, que vous préfériez les paiements en espèces, chèques ou même carte bleue, votre commerçante vous propose les 3 possibilités.

N'hésitez plus à venir vous approvisionner en fruits et légumes dès le prochain rendez-vous hebdomadaire.

Mais rassurez-vous, si vous n'êtes pas présent le jeudi soir à Crissey, Nathalie Détroit vous offre une seconde chance de goûter à ses produits. Le mardi, prenez la direction de Saint Gengoux le National. Le jeudi matin, c'est à Lons le Saunier. Le vendredi matin il faudra vous rendre à Oslon pour la rencontrer et le samedi à Tournus. Enfin le dimanche, elle vous donne rendez-vous à Chalon-sur-Saône et plus précisément, Rue du Blé. Et si vous n'êtes toujours pas disponible pour venir à sa rencontre sur l'un de ces lieux de vente, sachez que Nathalie Détroit propose des livraisons à domicile. Cette activité qu'elle avait mise en place lors de la période difficile du COVID et du confinement a été remarquée et fortement appréciée par les particuliers.

Si vous souhaitez plus de détails et d'informations sur notre maraichère détaillante, pas d'inquiétude !

**Vous pouvez retrouver des infos de l'entreprise et sa sélection de partenaires sur sa page Facebook « Ohquat'saisons ». Vous pouvez également lui envoyer un message via la page pour des renseignements complémentaires.**



# Projets et travaux

## Lotissement du Coteau : réfection de la voirie

La voirie du lotissement du Coteau nécessitait une réfection globale. Cela aura pris de nombreuses années, le temps de voir aboutir la rétrocession de cette voirie au patrimoine de la commune.

L'état de l'emprise de chaussée initiale (bordures et trottoirs de chaque côté) a été remplacé par un traitement en totalité de béton bitumineux avec marquage au sol : Stationnement, Cheminement, Vélo, Piéton.

La complexité majeure de ce chantier résidait dans la gestion des eaux de pluie. La configuration de l'altimétrie par rapport à la voirie existante devait s'adapter au niveau des accès riverains. Il a donc été décidé de créer des grilles transversales sur la chaussée pour réguler le ruissellement important par temps de fortes pluies et de régler au cas par cas les accès privés.

À noter, ces travaux ont débuté mi-février, interrompus pendant la 1<sup>ère</sup> partie du confinement.

L'entreprise a repris dès que possible l'achèvement de ses prestations pour limiter au mieux les gênes et contraintes par rapport aux riverains.

**MANDATAIRE :** Entreprise GUINOT

**ETUDE ET MAÎTRISE D'ŒUVRE :**  
Pascal LAMURE.

**COÛT DES TRAVAUX :**

170 711,07€ TTC € dont 59 090,48 € de subventions de la part du Grand Chalon (35 479 € au titre du FAPC et 23 611,48 € au titre du Fonds de Relance).





# Vie locale et associative



## Qui le compose ?

Le CCAS est présidé de plein droit par le Maire. Son Conseil d'Administration est constitué paritairement d'élus municipaux désignés par le Conseil Municipal, de personnes désignées par le Maire, et d'un représentant des associations familiales.

### Président du CCAS :

MERMET Eric, Maire

### Vice-Présidente :

LAURIOT Catherine

### Membres élus par le Conseil Municipal

Madame BEGONIN Danielle  
Monsieur BORNE Joël  
Monsieur BOULLING Pascal  
Madame GOMES Poliana  
Madame MARCEAU Laetitia  
Monsieur MEYER Julien  
Madame OUDOT Marie-Christine

### Membres nommés par le Président :

Madame BAILLY Jacqueline  
Monsieur CRETIN Serge  
Madame FRANCIN Emmanuelle  
Monsieur LOZE Didier  
Madame MARTIN Sophie  
Madame MONNOT Josiane  
Monsieur ROUBIER David

### Un représentant des associations familiales

Madame BAYADA Jacqueline

Tous les membres ont un devoir de discrétion et sont à votre disposition pour tout renseignement dont vous pourriez avoir besoin. Si vous désirez un rendez-vous avec l'un des membres, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie.

## Le rôle du CCAS

Le CCAS est un établissement public, chargé d'animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune.

### 1. Il a des missions obligatoires :

- La procédure de domiciliation (loi ALUR et Code de l'Action Sociale et des Familles) :

La procédure de domiciliation de droit commun permet aux personnes majeures sans domicile stable d'avoir une adresse administrative pour faire valoir leurs droits civils, civiques et sociaux.

La notion de « sans domicile stable » désigne une personne qui ne dispose pas d'une adresse lui permettant d'y recevoir et d'y consulter son courrier de façon constante et confidentielle.

Le demandeur d'une domiciliation doit avoir un lien avec la commune (séjour sur la commune, exercice d'une activité professionnelle, lien familial.....).





# Vie locale et associative

- L'instruction des dossiers de demandes d'aide sociale :

Le CCAS participe à l'instruction des demandes d'aide sociale et les transmet aux collectivités concernées.

Le CCAS peut, le cas échéant, exercer les compétences que le département a confiées à la commune par convention.

Les demandes d'admission au bénéfice de l'aide sociale, à l'exception de celles concernant l'aide sociale à l'enfance, sont déposées au centre communal d'action sociale.

Les demandes donnent lieu à l'établissement d'un dossier par les soins du centre communal d'action sociale.

Elles sont ensuite transmises, dans le mois de leur dépôt, au représentant de l'Etat ou au président du conseil départemental qui les instruit avec l'avis du centre communal d'action sociale.

## 2. Le Conseil d'administration peut décider de mettre en place des missions facultatives que ce soit des aides ou des actions au service des habitants.

À ce jour, le CCAS de Crissey propose :

- À l'attention des aînés :
  - Un banquet annuel pour les personnes âgées de 70 ans et plus (le conjoint est invité avec une participation si l'âge de celui-ci est inférieur à l'âge requis).
  - Un colis de fin d'année pour les personnes âgées de 70 ans et plus.
  - Un après-midi surprise pour les personnes âgées de 70 ans et plus.
  - Des Chèques Taxis sous certaines conditions : avoir plus de 70 ans et être non imposable ou imposable mais non recouvrable ou avoir 60 ans minimum, être titulaire d'une carte d'invalidité de minimum 80 % et être non imposable ou imposable mais non recouvrable.
  - Des Modules Santé Séniors ainsi que la « Maison de prudence »
- À l'attention des plus jeunes :
  - Le fonds d'aide aux jeunes pour soutenir les jeunes crissotins qui souhaitent mener des projets ambitieux, participant à leur ouverture à l'international, au soutien dans leur découverte des cultures et des langues étrangères.
  - Les tickets cinéma pour les jeunes sous certaines conditions d'âge.
- Le CCAS, c'est aussi :
  - Des secours d'urgence
  - Une aide alimentaire en partenariat avec des associations du territoire
  - Un soutien et une écoute
  - Une participation aux événements nationaux ( Téléthon....)

## Le Budget du CCAS

Son budget est autonome, subventionné par la commune, les dons et le reversement du coût des concessions des cimetières.

Bien que le CCAS n'ait pas de mission définie dans l'animation de la commune, il peut organiser des manifestations à but lucratif qui lui permettent de s'assurer des ressources propres pour le financement des aides facultatives, en complément de la subvention communale ou d'autres ressources potentielles..

Ces dernières années, le CCAS de Crissey a organisé :

- La fête de la musique
- Un vide-grenier



# Vie municipale

## Focus sur le groupe de travail "Crissotins solidaires"



LA SOLIDARITÉ SE TRANSMET AVEC LE COEUR

Face à la crise sanitaire COVID 19, de nombreuses personnes se sont mobilisées pour aider leurs voisins dans le besoin, en leur faisant leurs courses, en leur portant leurs médicaments, en confectionnant des masques en tissu, en étant tout simplement présents au quotidien.

Cette solidarité exemplaire, complémentaire de l'engagement de nos institutions, doit être entretenue localement. C'est pourquoi a été créé le Groupe de Travail « Voisins solidaires » devenu « Crissotins solidaires ».

L'objectif du groupe de travail "Crissotins solidaires" est donc de s'appuyer sur un réseau de proximité déjà éprouvé, et d'identifier les actions nécessaires pour encore améliorer la solidarité, la convivialité et le mieux-vivre ensemble dans notre belle commune, que cela soit en période de crise ou tout au long de l'année.

Pour rappel, l'édition spéciale du Crissey Infos durant l'été 2020 a informé les habitants de la création des différents groupes de travail en les invitant à participer à la vie de la commune. "Crissotins solidaires" s'est ainsi réuni à trois reprises (23 juin 2020, 23 juillet 2020, 9 septembre 2020).

Un logo a été adopté. Un flyer est en cours de création pour, en complément de l'édition spéciale de Crissey Infos de l'été, présenter aux habitants les futures actions de ce réseau.

Les membres ont retenu, en séance, 3 actions qu'ils jugent prioritaires :

- surveillance de la personne et de son environnement,
- présence et assistance occasionnelle,
- ouverture sur la vie locale.

Il leur reste maintenant à décliner les 3 actions prioritaires retenues en mesures clairement définies, réalistes, atteignables et en concordance avec la politique en la matière et les capacités financières de la commune.

## Focus sur le pôle Finances/Ressources humaines de la mairie de Crissey



À ce jour, trois agents occupent le pôle Finances-Ressources Humaines à la mairie de Crissey.

Sylvie Gauthier agent communal depuis 1986 a en charge l'exécution du budget de fonctionnement. C'est elle qui mandate les factures à payer aux différents fournisseurs, pour les services administratifs ainsi que pour les services techniques, l'école mais aussi la bibliothèque. Après avoir été recrutée en tant que TUC (Travaux d'Utilité Collective) avec des missions d'accueil de la population, elle a vite évolué dans la gestion comptable du crématorium, nouvellement installé sur la commune. Depuis 1998, en plus de l'exécution du budget, Sylvie a en charge le suivi des rémunérations des agents. C'est elle qui fait le décompte des congés, des absences pour maladies ou formations, mais aussi le décompte des heures supplémentaires. Elle traite également les recettes qui proviennent des loyers des logements communaux ou des locations de salles communales.

Elle est secondée pour la partie investissement par Marion Dutreuil, arrivée à la mairie en 2011. Marion a en charge le suivi des marchés de travaux, le montage et la liquidation des différents dossiers de subventions. Chaque année, Marion prépare le budget en lien avec les différents services et les élus. Elle doit faire en sorte d'équilibrer les dépenses prévues avec les recettes dont la commune dispose. Côté Ressources humaines, c'est Marion qui traite les dossiers d'accidents du travail des différents agents. Une grande partie de son temps de travail est également consacré à la préparation des conseils municipaux, en lien avec la Directrice Générale des Services. Elle doit rédiger les délibérations qui sont ensuite votées par les conseillers municipaux puis en fait la synthèse qu'elle communique à la presse.

Cette mission de gestion des conseils municipaux est assurée en doublon avec Nathalie Dissard. Arrivée en 2007, Nathalie est Directrice Générale des Services. Elle gère en priorité la carrière des agents, de leur recrutement à leur départ à la retraite. C'est Nathalie qui fait passer les entretiens annuels aux agents pour faire le bilan des actions menées pendant l'année écoulée. La compétence RH de Nathalie inclut également la gestion des dossiers médicaux. Nathalie pilote les différentes missions de prestataires extérieurs comme les audits sur le fonctionnement des services mais aussi les consultations pour le renouvellement de contrats de services (par exemple les Assurances ou la délégation de service public pour le service de Garderie-Centre de loisirs). Nathalie a une mission de conseil auprès des élus, et notamment du maire dont elle gère l'agenda et les rendez-vous. Nathalie peut être amenée ponctuellement à remplacer des agents absents.



# Crissey dans le Grand Chalons

## Travaux de réhabilitation de de la station d'épuration de SaôneOr

La station d'épuration SaôneOr a été construite en 1980 pour traiter majoritairement les effluents de la société KODAK. Depuis l'arrêt de l'activité de cette société, la charge polluante industrielle de la station d'épuration n'a cessé de décroître. En décembre 2010, le gestionnaire de la station d'épuration, l'AUZIN (Association des Utilisateurs de la Zone Industrielle Nord) est contraint de faire un diagnostic complet (technique et économique) de son ouvrage et redéfinir les modalités de fonctionnement et de gouvernance de son système d'assainissement.

Ce diagnostic a montré que la réduction des volumes d'effluents industriels à traiter sur la station d'épuration a conduit à :

- Un déséquilibre économique majeur mettant en cause la pérennité de l'exploitation de l'ouvrage.
- Une sous-charge de pollution rendant son fonctionnement difficile.

Ainsi pour garantir sur le long terme le service rendu aux industriels présents et conserver l'attractivité de la zone économique SaôneOr, la station d'épuration SaôneOr a été cédée à la Communauté d'Agglomération du Grand Chalons le 1<sup>er</sup> juillet 2012. Ce transfert a permis également de raccorder à la station, des effluents domestiques provenant des communes avoisinantes.

Les travaux de réhabilitation prévus sur la station d'épuration consistent essentiellement à :

- Réduire la capacité de traitement de l'installation en passant de 116 667 Équivalents Habitants en 1980 à 30 400 Équivalents Habitants.
- L'adapter à des effluents domestiques.
- Accepter des surplus de volume par temps de pluie.
- Se conformer aux nouvelles exigences de rejet vers le milieu naturel qu'est la Saône.

La Communauté d'Agglomération du Grand Chalons a confié à ARTELIA en 2016 une mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la station de traitement des eaux résiduaires SaôneOr afin de mener à bien ce projet.

Les 2 bassins d'aération biologique de 2x7000 m<sup>3</sup> présentant un état structurel satisfaisant pour l'avenir seront réutilisés pour l'implantation du nouveau traitement des eaux usées. D'autres ouvrages, plus vétustes, seront démolis pour faire place à des bâtiments ou ouvrages annexes au traitement sans augmenter l'emprise sur la zone inondable. Les équipements servant au traitement des boues d'épuration (en état vétuste) seront refondus dans l'enveloppe du bâtiment existant.

Pour l'exécution des travaux, l'offre du groupement d'entreprises SOURCES-EG Tournier-SAP2I-Bessard Architecte a été retenue. Le procédé de traitement retenu NEREDA<sup>®</sup> réutilisera les bassins existants et est innovant car il est basé sur des boues biologiques granulaires qui permettent :

- Une meilleure décantation des boues
- Une élimination biologique du phosphore sans réactif et avec moins de boues produites.
- Suppression de l'agitation du bassin et de la recirculation entraînant une réduction de la consommation électrique.



La nouvelle station sera composée de 3 réacteurs et 2 bassins d'orage pour éviter les déversements par temps de pluie. L'essentiel de la nouvelle filière de traitement sera reconstruit dans un seul bassin, le second servant de bassin d'orage.

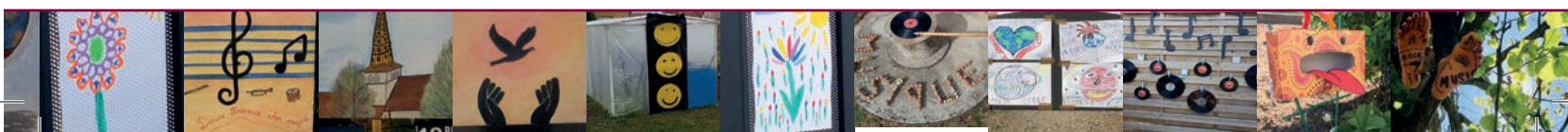
Les travaux ont démarré le 14 septembre 2020 pour une durée d'environ 2 ans.

Le coût de l'opération est de 8,1 millions d'euros HT, financé par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse à hauteur de 1,5 million d'euros.

**AVANT**




**APRÈS**





## DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE **VOTRE VILLE**

La mairie vous  
informe en temps réel  
sur votre Smartphone

-  Alertes notification
-  Actualités
-  Événements
-  Travaux

Retrouvez toute l'information  
locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll**  
puis sélectionnez votre ville



## **Agenda :** Distribution des colis aux aînés samedi 12 décembre 2020

### **Dynamic Crissey**

**L'association des commerçants et artisans Dynamic Crissey vous fait part  
du message suivant :**

“ En prévision de l'Assemblée Générale de l'association nous recherchons des artisans, commerçants, actifs ou retraités qui souhaiteraient s'investir au sein de notre bureau. L'ambiance y est conviviale ! Merci de vous faire connaître en nous contactant à l'adresse mail [acbtaxi@gmail.com](mailto:acbtaxi@gmail.com) ou en vous signalant en mairie”.



#### **Mairie de Crissey**

1 rue de Saône - 71530 - Crissey

✉ [contact@mairie-crissey.fr](mailto:contact@mairie-crissey.fr) 🌐 [www.crissey.fr](http://www.crissey.fr)

Au fil de Crissey  [Mairiedecrissey](https://www.facebook.com/Mairiedecrissey) 

